



[Volet B]

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



24172966

Déposé au greffe
du Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Huy, le **29 NOV. 2024**
le greffier

Greffé

N° d'entreprise : **0424 858 713**

Dénomination

(en entier) : **AVIETA**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue de Villers 36, 4520 Vinalmont**

Objet de l'acte : **Renouvellement mandat Commissaire**

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 juin 2024

Cinquième résolution:

L'assemblée générale, sur proposition du Conseil d'administration et approbation par le Conseil d'entreprise le 23/02/2024, décide à l'unanimité de renouveler le mandat de Danielle Quivy, av. Milcamps 167/6 à 1030 Schaerbeek, enregistrée à l'IRE sous le nr. A01162 au titre de Commissaire pour les trois prochains exercices, soit jusqu'à l'Assemblée générale de 2027 avec un montant d'honoraires annuels de 14.000 € indexables à un taux de 1% annuellement.

Fait à Vinalmont, le 20 juin 2024

Roseau Franck, administrateur-délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/12/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).